

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### NOUVELLE ÉMISSION DU FONDS AKARA SWISS DIVERSITY PROPERTY FUND PK AVEC UNE PÉRIODE DE SOUSCRIPTION DU 19 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE 2021

**Zoug, le 19 octobre 2021 – Akara, une entreprise spécialisée dans les fonds immobiliers, la gestion de portefeuille et d'actifs et les prestations immobilières, procède à une nouvelle augmentation de capital pour Akara Diversity PK (Akara Swiss Diversity Property Fund PK).**

Du 19 octobre au 19 novembre 2021 (12 h 00), Akara Funds AG procédera à une nouvelle augmentation de capital, la huitième au total, pour le fonds Akara Diversity PK qu'elle a lancé. Le volume d'émission maximal à atteindre est de 288 887 nouvelles parts. Quatre (4) parts actuelles donnent droit à l'achat d'une (1) nouvelle part au prix net d'émission de 1162 CHF chacune. L'émission est effectuée en commissionnement (« best effort basis ») dans le cadre d'une offre de souscription aux investisseurs autorisés par le contrat de fonds en Suisse. Le nombre exact de parts émises dépend du nombre de souscriptions réalisées. Les parts non souscrites ne sont pas émises, et le nombre maximum de parts à émettre est diminué d'autant. La direction du fonds informera les investisseurs du nombre définitif de nouvelles parts à émettre au plus tard le 3 décembre 2021. La libération des nouvelles parts à émettre aura lieu le 10 décembre 2021.

Le produit de l'émission sera utilisé pour, d'une part, financer les projets de construction à venir de l'Akara Diversity PK et, d'autre part, pour élargir le portefeuille du fonds avec des biens du pipeline de l'immobilier. L'objectif est également de renforcer le soutien du cercle d'investisseurs afin d'accroître la liquidité des titres.

#### PORTRAIT DU FONDS

L'Akara Diversity PK est proposé aux institutions de prévoyance domiciliées en Suisse et exonérées d'impôts ainsi qu'aux caisses d'assurances sociales et de compensation. Sont également autorisés en tant qu'investisseurs les fonds de placement, dans la mesure où leur cercle d'investisseurs se compose exclusivement des institutions exonérées d'impôts et domiciliées en Suisse mentionnées. La valorisation des parts repose sur la VNI, à l'exclusion d'agios ou de disagios, ce qui réduit la volatilité. Les investissements sont réalisés dans des biens existants ainsi que dans des projets de développement et de construction à vocation « résidentielle et commerciale » (50 %, ±15 %) dans toute la Suisse. Nous nous efforçons d'offrir une distribution constante et attrayante de dividendes, un potentiel d'augmentation de valeur à long terme et une large diversification. Les biens immobiliers sont surtout détenus directement.

## CONDITIONS D'ÉMISSION

<b>Volume d'émission</b>	288 887 parts au maximum														
<b>Période de souscription</b>	Du 19 octobre 2021 au 19 novembre 2021, 12 h 00 (HEC)														
<b>Ratio de souscription</b>	4 : 1. Quatre parts actuelles donnent droit à l'achat d'une nouvelle part.														
<b>Prix d'émission par part</b>	1 162 CHF net														
<b>Calcul du prix d'émission</b>	<p>Conformément à l'article 13 chiffre 3 du contrat de fonds, le prix d'émission des parts repose sur la valeur nette d'inventaire de chaque part. Il se compose des éléments suivants (arrondis au franc près) :</p> <table border="0"> <tr> <td>- VNI au 30.06.2021 : (réduit de la distribution de CHF 37,06 effectuée le 26.03.2021)</td> <td>CHF</td> <td>1 104,23</td> </tr> <tr> <td>- Rachat dans le changement de VNI prévue du 01.07.2021 – 10.12.2021* :</td> <td>CHF</td> <td>35,00</td> </tr> <tr> <td>- 0,50 % de frais accessoires, sur la base de la VNI prévue au 10.12.2021 :</td> <td>CHF</td> <td>5,69</td> </tr> <tr> <td>- 1,50 % de commission d'émission, sur la base de la VNI prévue au 10.12.2021 :</td> <td>CHF</td> <td>17,08</td> </tr> </table> <p>* La valeur nette d'inventaire au 10 décembre 2021 intègre les variations de valeur et de revenu du portefeuille immobilier supposées et prévues depuis la détermination de la VNI au 30 juin 2021 jusqu'au 10 décembre 2021.</p>			- VNI au 30.06.2021 : (réduit de la distribution de CHF 37,06 effectuée le 26.03.2021)	CHF	1 104,23	- Rachat dans le changement de VNI prévue du 01.07.2021 – 10.12.2021* :	CHF	35,00	- 0,50 % de frais accessoires, sur la base de la VNI prévue au 10.12.2021 :	CHF	5,69	- 1,50 % de commission d'émission, sur la base de la VNI prévue au 10.12.2021 :	CHF	17,08
- VNI au 30.06.2021 : (réduit de la distribution de CHF 37,06 effectuée le 26.03.2021)	CHF	1 104,23													
- Rachat dans le changement de VNI prévue du 01.07.2021 – 10.12.2021* :	CHF	35,00													
- 0,50 % de frais accessoires, sur la base de la VNI prévue au 10.12.2021 :	CHF	5,69													
- 1,50 % de commission d'émission, sur la base de la VNI prévue au 10.12.2021 :	CHF	17,08													
<b>Date de libération</b>	10 décembre 2021														
<b>Utilisation du produit de l'émission</b>	Les fonds propres supplémentaires seront utilisés à la politique d'investissement du fonds pour investir dans des valeurs immobilières dans toute la Suisse et pour financer les projets immobiliers à venir conformément.														
<b>Valor / ISIN – parts</b>	33 349 032 / CH 033 349 032 1														
<b>Valor / ISIN – droits de souscription</b>	110 137 960 / CH 110 137 960 5														
<b>Direction du fonds</b>	Akara Funds AG, 6300 Zoug														
<b>Banque dépositaire</b>	Banque Cantonale Vaudoise, 1001 Lausanne														
<b>Organe de révision</b>	BDO AG, 8005 Zurich														

## DOCUMENTS

Téléchargez le prospectus d'émission et le formulaire de souscription à l'adresse suivante :

<https://akara.ch/fr/fonds/publications/>

## CONTACT

Patricia Neupert  
Responsable Distribution et marketing  
Alpenstrasse 15  
6300 Zug  
neupert@akara.ch  
Tél. +41 41 500 75 91

Karl Theiler  
PDG  
Alpenstrasse 15  
6300 Zug  
theiler@akara.ch  
Tél. +41 41 500 75 73

## AKARA

Akara est le tout nouveau fournisseur de fonds immobiliers solides et axés sur la croissance, de services de gestion stratégique de portefeuille / d'actifs et de services immobiliers complets sur mesure pour les investisseurs institutionnels et privés. La société :

- optimise les rendements pour un risque défini,
- crée de la valeur via des biens immobiliers,
- génère des rendements constants et durables,
- applique des principes éprouvés en toute conscience des coûts et de manière innovante,
- est transparente, indépendante, intègre, efficace et avant-gardiste.

Grâce à des structures réglementées mais allégées, des experts reconnus mettent leur savoir-faire à la disposition des clients : l'Akara Diversity PK, lancé en octobre 2016, est ouvert aux institutions de prévoyance, exonéré d'impôts et basé sur la VNI. Au 30 juin 2021, il représentait une fortune totale d'environ 1 755 millions de CHF et affiche un rendement des placements de 6,19 % pour l'exercice 2020.

Créée en 2016 par des spécialistes de l'immobilier indépendants dotés d'une vaste expérience des fonds, Akara, domiciliée à Baar, est présente dans toute la Suisse. [www.akara.ch](http://www.akara.ch)

---

### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les déclarations contenues dans la présente communication concernant les performances passées ne constituent pas une indication de performance future. En particulier, la performance passée ne donne aucune garantie quant à l'évolution de valeur future des parts du fonds Akara Swiss Diversity Property Fund PK. Ce communiqué n'est pas un prospectus au sens du Code des obligations suisse ou de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Les décisions de placement ne doivent être prises que sur la base du prospectus d'émission qui reste à publier. Par ailleurs, ce communiqué n'est pas destiné à être distribué hors de Suisse et ne constitue pas une offre.